



## **MIDI QUERCY ENERGIES CITOYENNES**

Société coopérative d'intérêt collectif en société anonyme à capital variable  
Siège social – 12 rue Marcelin Viguié 82800 NEGREPELISSE  
RCS de MONTAUBAN 835.040.940

### **Assemblée générale ordinaire**

**Du 17 novembre 2023, à 18 heures, salle des fêtes de Bioule**

### **RAPPORT DE GESTION sur l'exercice 2022-2023**

#### **1/ Introduction :**

Un résultat net de 10 442€, atteint grâce à l'encaissement de 20 000€ de subvention de la Région, dans un contexte économique très incertain : 2 années de crise sanitaire mondiale et des prix de l'énergie qui s'envolent de manière presque irrationnelle.

**Notre premier objectif « consolidation du fonctionnement de la coopérative »** devrait être atteint sur l'exercice 2023-2024 avec le fonctionnement en année complète de notre premier parc au sol à Cloups Bergas.

Depuis la mise en service de l'installation de Laguépie en 2018, notre compteur global de production a franchi notre Premier Gigawatt-heure le 05/08/2023 en milieu de journée. On peut considérer que nous sommes passés dans la cour des Grands ! Et le 2ème GWh devrait être atteint en fin d'année 2024 ... montrant ainsi la progression rapide de nos moyens de production. Nous pouvons collectivement être fiers du travail accompli, et des efforts consentis.

**Notre second objectif « développement significatif de la production collective et citoyenne d'énergies renouvelables »** s'annonce encore difficile pour les années à venir, tant sur la recherche de nouveaux sociétaires, que sur le financement de nos installations par l'emprunt, impacté par des événements géopolitiques qui font monter les taux et la prudence des banquiers. Cependant, nous avons de nombreux atouts à faire valoir, et notre modèle coopératif et citoyen répond pleinement aux attentes des élus locaux et des citoyens pour un développement harmonieux des énergies renouvelables sur le territoire.

Enfin, avec la loi relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables dite « loi APER », nous avons pu constater auprès de nombreux élus municipaux ou communautaires l'intérêt porté aux valeurs et aux projets de notre coopérative : cela constitue une réelle opportunité pour notre coopérative, mais également une certaine responsabilité.

Et la force de notre projet est de contribuer ensemble à faire progresser les énergies renouvelables au sein d'un projet collectif, durable, intégré dans les valeurs de l'économie sociale et solidaire, qui permet d'associer chacun au sein d'une société à lucrativité limitée - habitants, associations, entreprises, et collectivités.

Mais pour aller plus loin, notre coopérative doit augmenter significativement son capital pour répondre aux sollicitations d'investissements.

A court-terme (2024 et 2025), et au-delà des projets en toiture qui viendront compléter notre parc actuel (100 kWc prévus et 36 kWc en développement), de nouveaux projets plus importants se présentent, avec des petites centrales au sol sur terrain anthropisé ou dégradé (2 projets de 300 kWc en développement). Nos projets nous ont amené à travailler avec la coopérative régionale Enercoop Midi Pyrénées, et à vendre l'électricité à la coopérative Enercoop Nationale dans le cadre du parc de Cloups Bergas : ce modèle pourra également être reproduit à l'avenir, et nous sommes également ouverts à d'autres partenariats.

Plus loin, c'est aussi le développement de projets d'autoconsommation collective en partenariat technique notamment, car ce sont des projets plus complexes à monter d'un point de vue technique, juridique et législatif. Mais, avec l'évolution des tarifs de l'énergie, le modèle de l'autoconsommation collective a aujourd'hui une réelle pertinence pour garantir sur le long terme un coût de l'électricité stable et compétitif, notamment pour les consommateurs ne bénéficiant pas du tarif régulé (collectivités, artisans, ...). C'est aussi la mise en œuvre du circuit court de l'énergie « du producteur au consommateur ».

Plus loin encore, c'est l'appui aux sociétaires par l'accès à des équipements simples et peu onéreux avec la SCIC Solarcoop.

Pour conclure, nous pouvons aujourd'hui :

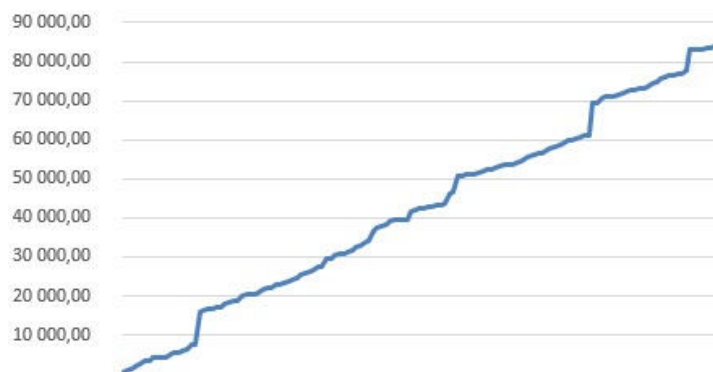
- **saluer l'atteinte de notre premier objectif « consolidation du fonctionnement de la coopérative »**
- **engager une réflexion collective où tous les sociétaires auront un rôle crucial à jouer sur la meilleure façon d'atteindre notre second objectif « développement significatif de la production collective et citoyenne d'énergies renouvelables ».**

## 2/ Activité 2022-2023

### **a/ Le sociétariat :**

Créée le 15 décembre 2017 avec 32 sociétaires, la SCIC compte 130 sociétaires au 13 septembre 2023, dont 13 collectivités, 7 partenaires et 110 citoyens

évolution du capital social du 30/11/2017 au 13/09/2023



### **Le montant du capital social**

À la clôture des comptes au 30 juin est de 83 550 € pour 127 sociétaires.

Au 13 septembre, **83850 €** de capital social versé, pour **130 sociétaires** convoqués à cette AG.

A ce jour, le capital est maintenant à **93 350 €** avec la souscription complémentaire de la commune de St Antonin.

La répartition par collèges :

Collège des producteurs :	
9 collectivités	27 500 € de capital social
Collège des soutiens	
110 citoyens	38 950 € de capital social
Collèges des acteurs territoriaux	
4 collectivités	5 500 € de capital social
7 partenaires	11 900 € de capital social

Parmi le collège soutien :	Hommes	69	Femmes	41
Localisation	Tarn et Garonne	105	autres départements	25

#### Les Comptes Courants Associés :

Afin de consolider la trésorerie et faciliter le financement des investissements, nous avons mis en place des comptes courants d'associés, accessibles aux sociétaires ayant au moins 500 € de Capital social, rémunérés et bloqués 5 ans.

A noter en 2021, l'apport d'Énergie Partagée, avec un CCA de 40 000€ sur 15 ans.

Au 19 octobre, nous avons reçu 121 712.52 € de versement en comptes courants de la part de 22 associés (montants initiaux hors intérêts cumulés).

Ils sont rémunérés, et ont produit 3 778 € d'intérêts annuels sur cet exercice.

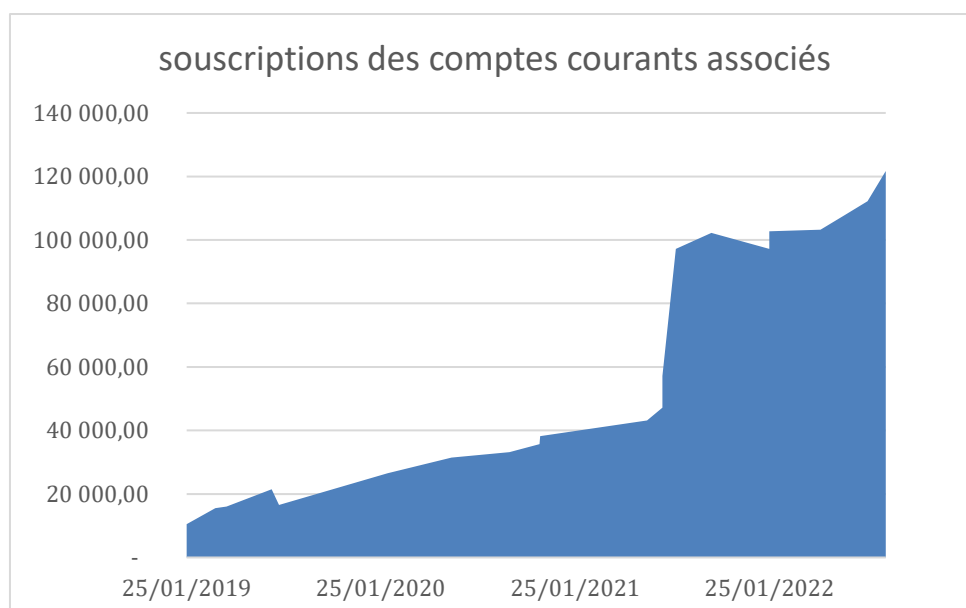
Pour les nouveaux comptes courants de courte durée, nous vous proposerons les modifications suivantes :

Le montant du compte d'associé est limité à 4 fois le montant du capital social détenu

La durée des CCA est uniformisée à 5 ans

Le taux est fixé à 3,2% pour les souscriptions réalisées entre cette AG et celle de l'automne 2024.

Evolution des souscriptions :



**La production :** En kiloWatt/heure

Production 2022 2023	kWh / kWc	Production 2022 - 2023	Compteurs au 30 juin 2023
Laguépie	1047.2	32 987	149 777
Caylus	1128.6	10 157	33 493
Lavaurette	1048.7	9 438	36 971
Génébrières	1363.4	12 271	18 741
La Salvetat	1036.4	9 328	40 327
Auty	1383.3	12 455	24 136
Bioule	1311.3	131 130	169 160
Nègrepelisse Tennis	1048.2	37 737	164 072
Nègrepelisse Ateliers	1246.3	124 635	191 621
Cloups Bergas		16 333	16 333
<b>TOTAUX</b>		<b>396 471 kWh</b>	<b>844 630</b>

SITES	Mise en service	Puissance installée en kWc	Investissement	production 2022/23 en kWh	Production annuelle théorique (kWh)
ateliers municipaux de Laguépie	18/01/2019	31.50	37 626 €	32 987	35 910
maison des associations de La Salvetat-Belmontet	21/01/2019	9.00	21 535 €	9 328	9 180
tennis couvert de Nègrepelisse	06/05/2019	35.64	41 546 €	37 737	39 312
ateliers municipaux de Lavaurette	09/07/2019	8.91	18 772 €	9 438	9 180
logement au lieu-dit La Salle de Caylus	20/09/2019	8.96	20 958 €	10 157	10 260
Ateliers de Nègrepelisse	08/06/2021	99.82	108 998 €	124 635	111 672
Salle des fêtes d'Auty	07/07/2021	8.88	14 563 €	12 455	10 123
Salle des fêtes de Génébrières	06/12/2021	8.88	14 075 €	12 271	10 123
Bergerie de Bioule	13/04/2022	99.60	85 832 €	131 130	114 404
Parc au sol de Cloups Bergas (partie MQEC)	15/06/2023	310.00	* 234 361€	16 333	398 000

*\*Les dépenses d'investissement de Cloups Bergas ne sont pas terminées.*

Puissance totale en service = **622,5 kWc**

La production totale des 10 centrales au 30 juin est de **396 471 kWh**.

Pour l'exercice, notre production correspond à la consommation de **124 foyers**.

*Consommation moyenne par ménage français hors chauffage et eau chaude d'environ 3 200 kWh/an, d'après le guide de l'ADEME « réduire sa facture d'électricité » édition 2015*

Notre compteur global a franchi notre Premier GWh le 05/08/2023 en milieu de journée.

Production en fin de journée le 05/08 = **1.001157 GWh**. On est dans la cour des Grands !

Cette production est facturée à EDF Obligation d'Achat pour les toitures, et à Enercoop National pour le parc au sol de Cloups Bergas.

## Les investissements en cours:

### **Pôle sportif de CAUSSADE (100 kWc):**

Un projet qui a pris du retard suite à une difficulté apparue sur le système d'intégration en toiture. La réception du bâtiment est faite en juin 2023 avec avis favorable. Nous faisons intervenir le bureau d'étude que nous avons missionné (APAVE) pour qu'il valide la solution technique d'accrochage des panneaux photovoltaïques.

Le bilan financier prévisionnel de cette centrale s'améliore, avec la stabilité des coûts, et l'augmentation du tarif d'achat. Le projet continue, et devrait être finalisé en 2023.

## projets de centrales en toiture en cours d'étude :

La SCIC étudie le potentiel des toitures qui lui sont proposées, surtout auprès des collectivités, dont elle devient l'acteur local privilégié. Mais nous étudions aussi les projets des artisans, entreprises, agriculteurs ou particuliers. Ainsi de nombreuses toitures sont visitées et étudiées, prenant en compte les contraintes géographiques, techniques, et climatiques. Certains projets doivent être abandonnés.

En cours d'études :

- Toiture de bâtiment du Conseil Départemental de la subdivision de Caussade
- Reprise du projet des ateliers de Montricoux
- Projet de toiture de la salle des fêtes de Puylagarde

## projets de centrales au sol étudiées avec Enercoop Midi Pyrénées :

Ces projets s'inscrivent dans la convention de partenariat que nous avons signée avec Enercoop MidiPyrénées pour le développement des projets, et la co-construction.

Schéma de déroulé d'un projet (source ENERCOOP) :



- Puylagarde - le projet de parc solaire photovoltaïque sur Puylagarde est issu de la volonté de la Commune de Puylagarde de valoriser un foncier dépourvu d'affectation économique ou agricole.
- Usine des eaux de la CC Quercy Vert Aveyron avec un projet au sol sur une partie du terrain.
- Réalville – décharge – La co-construction sur le modèle de St Antonin n'est pas possible sur ce projet ; la création d'une société de projet ouverte aux partenaires pourrait nous permettre de rester impliqué dans la réalisation de ce projet.

### **projets de centrales avec autoconsommation collective :**

- Projet de couverture des tennis de Nègrepelisse, étudié avec la Mairie de Nègrepelisse.

### **Contribution au développement de l'autoconsommation individuelle:**

Nous avons noué un partenariat avec la coopérative Solarcoop dont l'objectif est de stimuler les initiatives d'investissement individuel dans le domaine photovoltaïque. Pour cela, Solarcoop développe son activité autour de 2 axes :

- La vente de kits d'autoconsommation de petite taille à auto-installer,
- L'accompagnement de particuliers pour des installations de taille plus importante, en lien avec un réseau d'installateurs.

Nous avons réalisé une commande groupée de 7 kits d'autoconsommation via la coop SOLARCOOP en décembre 2022. La livraison groupée a été réalisée à Nègrepelisse ; deux nouveaux sociétaires ont rejoint la coopérative.

Nous relançons cet automne une commande groupée de kit SOLARCOOP.

### **c/ La communication :**

C'est un axe important pour assurer l'avenir de la coopérative, et son développement, mais cela reste une activité trop faible par manque de temps.

Au cours de l'exercice 2022-2023, voici une petite synthèse des actions réalisées :

- Début juillet 2022 : présence sur les marchés de Saint Antonin pour présenter le projet de Cloups Bergas
- 5 juillet 2022 : réunion publique à Saint Antonin pour le projet de Cloups Bergas avec une cinquantaine de participants
- 11 janvier 2023 : intervention pour présenter MQEC à la DDT82 lors d'un séminaire à destination des élus
- 16 mars 2023 : visite du chantier de Cloups Bergas avec une trentaine de participants
- 14 avril 2023 : intervention lors de la journée Grappes PV d'Energie Partagée sur la co-construction avec Enercoop Midi Pyrénées, d'un parc photovoltaïque citoyen
- 13 mai 2023 : inauguration de l'installation photovoltaïque de Genebrières

Le nouveau film de la coopérative, présenté en version provisoire lors de l'AG du 21 novembre 2022, est de bonne qualité et aborde bien tous les aspects de notre coopérative citoyenne : il est présent sur notre site Internet, mais doit être encore mieux valorisé.

Pour l'exercice 2022-2023, 6 newsletters ont été envoyées en septembre, octobre, novembre (AG), janvier, mars et mai, pour informer sociétaires et partenaires de la coopérative. Elles sont publiées via le site internet, dont les pages permettent d'informer et de prendre de nouveaux contacts.

Lors de l'exercice 2022-2023, les retombées presse ont été :

- 1 décembre 2022 : La coopérative Midi-Quercy Energies Citoyennes a tenu son assemblée générale (La Dépêche du Midi)
- 11 juillet 2022 : Futur parc photovoltaïque citoyen : les habitants s'informent sur le projet (La Dépêche du Midi)
- 17 mars 2023 : Le chantier du parc solaire de Saint-Antonin-Noble-Val s'ouvre au public (La Dépêche du Midi)
- 25 mai 2023 : Génébrières : une toiture photovoltaïque à Courondes (La Dépêche du Midi)

Et

- 5 juillet 2023 : Ma Commune bouge : Un parc solaire financé par les citoyens mis en service à Saint-Antonin-Noble-Val (La Dépêche du Midi)

## **d/ L'équipe de la coopérative, et son organisation :**

### **Conseils et comités**

Le Conseil d'administration se réunit tous les trimestres (3 conseils d'administration dans ces 12 mois). Le comité de coordination fait avancer concrètement les projets, avec les membres les plus impliqués ; il se réunit une fois toutes les 6 à 8 semaines. (8 réunions depuis la dernière AG)

Nous avons mené également des ateliers techniques et des rencontres liées à la préparation des projets (visites, raccordement, mise en route, rencontres partenaires et fournisseurs, recherche de financement).

### **Assistance technique :**

Depuis janvier 2020, nous sommes accompagnés par Mathias Autesserre, de la **SCOP Renouv'Lab**, avec une convention de 201 heures d'appui technique, soit environ 25 jours, que nous avons renouvelée deux fois. Il assure la visite et l'analyse des sites, le relais avec les fournisseurs techniques (installateur, bureau de contrôle, analyse et renfort de structure, désamiantage, Enedis), la maintenance des petites centrales.

Pour le projet de parc au sol de Cloups Bergas, c'est **ENERCOOP Midi Pyrénées** qui assure cette fonction d'accompagnement technique, avec Lucien Blanc et Rémy Seksek. L'entreprise Teyssedou a fait la préparation du terrain ; la société Courant Naturel a construit le parc, et assurera sa maintenance.

Des **responsables par secteur**, en sus de la Présidente Catherine Darrigan et de la Directrice Générale Elisabeth Honnons :

Pierre Hébrard s'investit dans le suivi technique des installations.

Jean Coutancier se charge du budget et de la comptabilité.

Philippe Papillon assure la communication et le suivi du parc de Cloup Bergas.

Nous sommes bien sûr ouverts à la participation de tous ceux qui voudraient donner un peu de leur temps, en partageant les tâches.

**L'appui du PETR :** Nous avons signé une convention annuelle d'appui, nous permettant d'utiliser locaux, outils de reproduction et compétences de l'équipe. Gaëlle Berthelot est partie vers de nouveaux horizons, et nous avons repris les travaux qu'elle assurait. Maylis Moreau suit quelques-unes de nos réunions pour assurer le lien avec les collectivités qu'elle rencontre.

Corinne Trévisan et Mouna Dahmane sont en appui à la communication, et Philippe Darbois, toujours présents à nos côtés pour appuyer le projet.

Nous avons lié des **partenariats** avec le Syndicat Départemental d'Energies 82 (SDE82), que nous souhaitons voir renforcés avec la création de la SEM SOELIA. Nous poursuivons les contacts entre Enercoop Midi Pyrénées, Enercit et Midi Quercy EC, en vue de préparer une proposition de collaboration avec le SDE 82 et SOELIA.

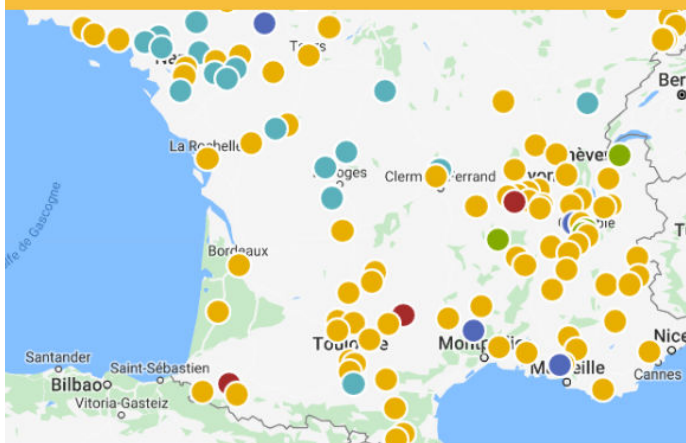
Les axes du partenariat pourraient être les suivants :

- Co-développement, notamment via les actions suivantes :
  - Participation de tous à l'identification de terrains pouvant accueillir des projets de petits parcs solaires
  - Contribution de chacun, selon ses moyens, à la contractualisation foncière avec les propriétaires des terrains, publics ou privés
  - Études et réalisation des dossiers techniques et administratifs
- Co-investissement
  - Apports financiers de chacune des structures, selon modalités à définir, pour le financement des projets, possiblement via la construction d'une filiale commune ("SPV") qui porterait les projets

Nous avons souscrit des **adhésions réciproques** avec la SCIC ENERCIT : nous nous sommes accordés sur le respect mutuel des territoires pour le développement des installations photovoltaïques : le territoire de Midi Quercy pour nous, le reste du département pour ENERCIT. Nous avons évoqué de possibles mutualisations pour faciliter le fonctionnement de nos deux sociétés.

Nous participons à **la vie du réseau** des SCIC de la Région (AG, rencontres, formation et échanges nombreux), grâce à l'animation du réseau ECLR auquel nous adhérons, et de l'association Energie Partagée.

## LES ÉNERGIES CITOYENNES EN OCCITANIE



### Chiffres clés



### 3/ EXAMEN DES COMPTES Exercice 1<sup>er</sup> juillet 2022 – 30 juin 2023

#### a/ Les grandes lignes de l'activité en 2022/23

Le fonctionnement des sites installés au 1<sup>er</sup> juillet 2022 est conforme aux prévisions. Les installations de Cloups Bergas sont entrées en service le 15 juin 2023. Les comptes sont établis en tenant compte que la levée des contraintes techniques en cours d'étude confirmera la possibilité de réaliser la centrale de Causade.

#### b/ Le résultat

Les grandes masses du résultat	2021/22	2022/23
Chiffre d'affaires	34 446€	47 036€
Subventions	2 816€	20 000€
Coûts de fonctionnement des sites	5 229€	7 437€
Amortissements - installations	15 731€	19 707€
Frais de structure	13 262€	16 942€
Résultat financier	6 687€	10 147€
Éléments non récurrents	1 800€	2 363€
<b>Résultat</b>	<b>- 5 447€</b>	<b>10 442€</b>
<b>Le résultat récurrent - (sans les subventions et les éléments non récurrents)</b>	<b>- 6 463€</b>	<b>-7 195€</b>

La société est encore à la recherche de son point d'équilibre pour lequel le site de Cloups Bergas doit être un élément déterminant dès 2023/24.

#### - La comparaison 2021/22 vs 2022/23

Le chiffre d'affaires « électricité » passe de 34 446€ à 46 774€ soit une progression de 12 328 € due principalement :



Au fonctionnement en année pleine de Bioule (+9 110€), d'Auty et de Génébrières

Au démarrage en fin d'exercice de Cloups Bergas : 1 040€

En termes de production et de chiffre d'affaires, ces performances sont cohérentes avec les prévisions. Les coûts de fonctionnement des sites, outre ceux engagés sur le site de Cloups Bergas (1 521€) enregistrent quelques dépenses nouvelles d'entretien, prévues au budget, et courantes après quelques années de fonctionnement.

L'évolution des amortissements est reliée à l'année pleine de Bioule et au démarrage de Cloups Bergas. Les frais financiers (+3 460€) intègrent les intérêts sur l'emprunt souscrit dès février pour le financement des installations de Cloups Bergas.

Les frais de structure, en augmentation de 3 680€, enregistrent le coût de pré-études d'opportunité qui n'ont pas été confirmées (1 430€), l'amortissement du film (1 520€) et les frais de dossier sur emprunt (1 952€). Les autres frais de structure sont donc en réduction.

### **c/ Le résultat analytique 2022/23**

Contribution des sites à la couverture des frais de structure : chiffre d'affaires moins frais directs des sites, amortissements et frais financiers répartis

<b>Site</b>	<b>2021/22</b>	<b>2022/23</b>
Caylus	-134	286
Laguépie	611	827
Lavaurette	18	-64
Négrepelisse - Tennis	659	1 752
La Salvetat Belmontet	153	232
Négrepelisse - Ateliers	4 338	4 524
Génébrières	-142	625
Auty	631	717
Bioule	905	5 005
Cloups Bergas		-4 308
<b>Total</b>	<b>7 038</b>	<b>9 595</b>

### **d/ Le bilan**

Les mouvements significatifs du bilan au 30 juin 2023 concernent les investissements de l'exercice à Cloups Bergas (234 361€) et la souscription de l'emprunt destiné à les financer, à l'origine 190 000€, à la clôture : 187 125€.

La trésorerie au 30 juin : 73 305€, permet de couvrir en particulier, les engagements pris: Fin des travaux de Cloups Bergas, partie autofinancée de Caussade.

L'état des dettes montre les échéances de remboursement des emprunts et des comptes courants : à moins d'un an : 33 969€, de 1 à 5 ans : 209 621€ et à plus de 5 ans : 331 336 €. Si la capacité de remboursement attendue est suffisante pour faire face à ces remboursements, le développement de nouveaux projets doit s'appuyer sur le renforcement des fonds propres (Résultat et Capital social).

### **e/ Proposition d'affectation du résultat**

Nous vous proposons d'approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexes) tels qu'ils vous sont présentés, faisant apparaître un **excédent de 10 441,56 €**.

Nous vous proposons d'affecter cet excédent en apurement du report à nouveau de **- 5446,65 €**, en réserve légale pour **249,75 €** et en réserve indisponible pour **4745,16 €**.

A la clôture de l'exercice, les capitaux propres de la Scic SA à capital variable sont de **88 701,88 €**.

#### 4/ Constatation du capital social

Le capital social souscrit et versé au 30 juin 2023 s'élève à 83 550 €, formé de 1671 parts de 50 € chacune, détenues par 127 sociétaires.

Lors de la préparation de cette Assemblée Générale, le conseil d'administration réuni le 13 septembre 2023 a constaté que le capital social s'élève à **83 850 €**, pour un nombre total de parts de 1677 parts sociales détenues par **130** sociétaires, qui ont été convoqués à cette Assemblée.

Depuis la dernière AG, **7 nouveaux sociétaires** ont rejoint notre coopérative, apportant **950 €**, pour un nombre total de **19** parts sociales.

<i>numéro</i>	<i>sociétaire</i>	<i>date souscription</i>
124	MERCADIER Pierre	21/11/2022
125	ROUSSET Thierry	22/12/2022
126	RUBBRECHT Johan	29/01/2023
127	MANNELLA Philippe	24/02/2023
128	CHABERT Bernard	29/07/2023
129	France Nature Environnement 82	11/09/2023
130	GIRARD LINIERE Georgette	13/09/2023

Par ailleurs, **5 sociétaires** ont augmenté leurs souscriptions, apportant **6 450 €**, pour un nombre total de **129** parts sociales.

<i>numéro</i>	<i>sociétaire</i>
54	mairie GENEVRIERES
58	mairie BIOULE
95	BEQ Jérôme
105	MORIN Irène
46	ETINEAU Claire

Nous vous demandons de bien vouloir agréer leur adhésion.

#### 5/ Conventions règlementées

Les conventions de compte courant d'associés entrent dans le champ d'application des procédures de contrôles des conventions règlementées, pour tous les associés ayant la qualité d'administrateurs ou membres de la direction, ou disposant de plus de 10% des droits de vote.

Le rapport du Commissaire aux Comptes précise notre situation au regard de ces conventions.

#### 6/ gouvernement de la structure

La liste du Conseil d'Administration au cours de l'exercice 2022-2023 est la suivante :

<b>NOM</b>	<b>PRENOM</b>	<b>NOM</b>	<b>PRENOM</b>
BEDE	Joël	PAPILLON	Philippe
CALMETTES	Jacques	HEBRARD	Pierre
COUTANCIER	Jean	HONNONNS	Elisabeth
DARRIGAN	Catherine	LAFON	Cécile
DEJEAN	Thierry	PERN SAVIGNAC	Fabienne
DUCOS	Catherine	PEZOUS	Bernard
CAZET DANNE	Séverine	VIREL	Delphine

Il n'y a pas de rémunération prévue pour les mandataires sociaux.

Certains membres du Conseil d'Administration sont par ailleurs élus de collectivités du territoire, ou membres d'association ou de mutuelle.

Cependant, aucun de ces administrateurs n'est impliqué dans une société pouvant entraîner un conflit d'intérêt avec la SCIC.

## **7/ Renouveaulement du Conseil**

Sont renouvelables à l'issue de l'AG présentant les comptes 2022-2023,

Joël BEDE

Cécile LAFON

Elisabeth HONNONS

Delphine VIREL ZAMOUCHE

Les membres renouvelables souhaitent poursuivre leur mandat au sein de la coopérative.

L'article 20.1 des statuts précise que « la coopérative est administrée par un conseil de 5 à 18 membres au plus ». Le CA se compose d'un groupe de **14 membres**.

## **8/ Nomination d'un réviseur coopératif**

Définie par les articles 25-1 à 25-5 de la loi n° 47- 1775 du 10 septembre 1947 et les décrets n° 2015-706 du 22 juin 2015 et 2015-800 du 1<sup>er</sup> juillet 2015, la révision coopérative des sociétés coopératives d'intérêt collectif doit intervenir tous les cinq ans et permettre de procéder à l'examen critique et analytique de l'organisation et du fonctionnement de la société coopérative au regard des principes coopératifs. Le réviseur et son suppléant sont nommés par l'assemblée générale de la coopérative.

Après consultation des autres coopératives de la Région, nous vous proposons de nommer le cabinet coopératif FINACOOOP, SCIC d'expertise et de conseil comptable, juridique et financière.

Cahier des charges de la révision coopérative applicable aux sociétés coopératives d'intérêt collectif :

- Une prise de connaissance de la structure
- Une étude documentaire (examen critique et analytique)
- Une série d'entretiens
- La remise du rapport final avec recommandations

Les points révisés pour une société coopérative d'intérêt collectif sont les suivants :

- Adhésion volontaire et ouverte à tous
- Gouvernance démocratique
- Formation et information des membres
- Participation économique des membres
- Affectation des excédents
- Coopération avec les autres coopératives
- Intérêt des coopérateurs

## **9/ Rapports du commissaire aux comptes**